

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	10	10

L'an 2023, le 29 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 20 mars 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 20 mars 2023.

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 10	Contre : 00	Abstention : 00

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Excusée :

Absent :

A été nommé secrétaire : Mme RENARD Nadège

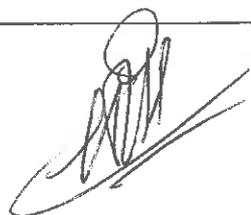
Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de la Mayenne  
Le 04/04/2023 et publication le 04/04/2023

### D2023-011 : Vote du budget primitif 2023

Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu la présentation des projets de budget principal et de budget annexe (lotissement cordonnerie) faite par Monsieur le Maire.

- **ACCEPTE** à l'unanimité le budget primitif 2023 qui se résume comme suit :

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<b><u>BUDGET PRINCIPAL</u></b>		
- Fonctionnement	298 922,01 €	298 922,01 €
- Investissement	104 985,51 €	104 985,51 €
TOTAL B. PRINCIPAL (1)	403 907,52 €	403 907,52 €
<b><u>BUDGET ANNEXE</u></b>		
« Lotissement Cordonnerie »		
- Fonctionnement	83 672,32 €	83 672,32 €
- Investissement	95 700,92 €	95 700,92 €
TOTAL BUDET ANNEXE (2)	179 373,24 €	179 373,24 €
TOTAL GENERAL (1 + 2)	583 280,76 €	583 280,76 €



Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire, François LEROUX